

## Fiche de présentation

### CTM

<b>SG/DRH/HFED</b>	<b>Arrêté du XXX relatif aux procédures de recueil et d'orientation des signalements effectués par les témoins et agents s'estimant victimes d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes</b>	Information
--------------------	---	-------------

#### Le contexte,

Le projet d'arrêté relatif aux procédures de recueil et d'orientation des signalements effectués par les témoins et agents s'estimant victimes d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes décrit la procédure interne mise en place pour signaler les cas de violences, harcèlements, discriminations et agissements sexistes conformément à l'article L135-6 du code de la fonction publique et du décret n° 2020-256 du 13 mars 2020.

La rédaction de l'arrêté a fait l'objet d'échanges au sein d'un groupe de travail dédié à la mise en oeuvre de l'axe 5 du protocole égalité et en particulier de la mesure 18, portant la création d'un programme de prévention des violences et harcèlements sexuels et des agissements sexistes. Ainsi que la définition d'une mission de référent sur ces thèmes au sein du CHSCT. Elle a été présentée et discutée lors d'un GT réunissant les OS du Comité de suivi Egalité et ceux du CHSCT

Les OS ont donné un avis favorable à l'unanimité lors de la séance du CHSCT du 21 juin 2022 après prise d'un amendement de rédaction de la CGT

#### Les enjeux

Cet arrêté identifie les cadres du dispositif ministériel de de recueil et d'orientation des signalements effectués par les témoins et agents.

#### Le projet (d'arrêté, de décret ..)

Le projet d'arrêté est structuré en 10 articles :

- Article 1: les personnes concernées
- Article 2: la description du dispositif
- Article 3: la garantie de la confidentialité
- Article 4 : le pilotage par le SG/DRH
- Article 5 : la décision SG/DRH sur les enquêtes .
- Article 6 : le cadre des sanctions
- Article 7: l'information
- Article 8 : le bilan et le référent
- Article 9 : la protection des données
- Article 10 :exécution